... QUE PERSONNE NE VOUDRAIT VIVRE



EDITÉ PAR

Office fédéral de la communication OFCOM, 2501 Bienne, Suisse

CONCEPT | TEXTES Bureau fédéral de la consommation BFC Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information MELANI Office fédéral de la communication OFCOM Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence PFPDT Prévention Suisse de la Criminalité PSC Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet SCOCI

DESSINS

Mattias Leutwyler, www.mattiasleutwyler.ch

DESIGN

Brannen Usable Brands, www.usablebrands.ch

CONTACT

Bureau de coordination Société de l'information, OFCOM www.infosociety.admin.ch infosociety@bakom.admin.ch

Cette publication est disponible en allemand, français, italien, romanche et anglais.

Internet: www.petiteshistoiresdinternet.ch Version papier (gratuite): www.publicationsfederales.admin.ch No d'art 808 001 f

Bienne, novembre 2010



Page 5 JE SUIS ABSENT



Page 7 LE RENDEZ-VOUS



Page 9 PIEGES À MÔMES

TABLE DES MATIÈRES



Page 11 L'HISTOIRE SANS FIN



Page 13 UN CADEAU CHER PAYÉ



Page 15 LE TEST DE QI



Page 17 UNE SACRÉE SURPRISE



Page 19 LE PROBLÈME



Page 21 SOUVENIRS NUMÉRIQUES



Page 23 ACCES NON SÉCURISÉ

Réfléchis bien à ce que tu veux communiquer sur les réseaux sociaux (par exemple sur Facebook) ou sur Twitter et comment tu t'y présentes. Tes informations et tes images ne sont pas vues seulement par tes amis, mais aussi par beaucoup d'autres personnes. Protègetoi: vérifie toujours tes paramètres personnels sur les plateformes que tu utilises.

Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) www.edoeb.admin.ch > Thèmes > Protection des données > Internet > Sites de réseautage social

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) www.safersurfing.ch/reseauxsociaux

JE SUIS ABSENT



















RÈGLE D'OR: Ne pas signaler son absence

Méfie-toi des rencontres sur Internet: ne crois pas tout ce que l'on te dit. Tu ne peux jamais savoir qui sont véritablement les personnes qui se cachent derrière l'écran et ce qu'elles veulent. Sois donc extrêmement prudent si tu souhaites rencontrer ces personnes dans la vie réelle. Choisis toujours un lieu public fréquenté, par exemple un café.

Canton de Fribourg www.wer-bisch.ch

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)

www.safersurfing.ch/rendez-vous

Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)

www.scoci.ch > Formulaire d'annonce

LE RENDEZ-VOUS



















RÈGLE D'OR: Prudence avec les rencontres sur Internet

Lorsque tu t'inscris à un forum de discussion, utilise comme pseudonyme un nom fantaisiste qui ne fournit aucune indication sur ta personne. En cas de doute, parles-en à tes parents ou à une personne de confiance. Dans un forum de discussion, ne révèle jamais ton véritable nom, ni ton adresse; ne communique ni l'adresse de ton école, ni ton numéro de téléphone (fixe ou mobile), ni ton adresse électronique.

Si tu es victime d'harcèlement, avertis tes parents ou d'autres personnes en qui tu as confiance. Ils pourront évaluer les risques et t'aider.

Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant / Action Innocence **netcity.org**

Police cantonale vaudoise

www.petitchaperonrouge.com > Tchats

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)

www.stop-pornographie-enfantine.ch

Internet Sans Crainte

www.internetsanscrainte.fr

Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)

www.scoci.ch > Formulaire d'annonce

PIÈGES À MÔMES



RÈGLE D'OR: Protéger les enfants COMIC: WWW.MATTIASLEUTWYLER.CH

Lorsque tu mets des photos ou des vidéos en ligne, n'oublie pas que d'autres personnes peuvent les diffuser plus loin. Les images numériques sont faciles à reproduire et peuvent très vite arriver dans de mauvaises mains. Une fois sur le réseau, elles y sont enregistrées pour toujours.

Pense à ton avenir: tu ne seras peut-être pas très content de revoir ces images dans quelques années. Une simple photo peut nuire à ta vie privée ou à ta carrière professionnelle.

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)
www.safersurfing.ch/cyber-intimidation
educaguides.ch
educaguides.ch > Ethique > Privacy
Teachtoday.eu
fr.teachtoday.eu > Sujets en cours > Confidentialité des données
Internet Sans Crainte

www.2025exmachina.net/jeu

L'HISTOIRE SANS FIN



















RÈGLE D'OR: S'abstenir de tout révéler

Sur Internet aussi, certaines offres sont trop belles pour être vraies. C'est pourquoi tu dois toujours rester méfiant. Cherche sur Internet des informations complémentaires ou des avis sur le produit et sur le vendeur. Tu peux aussi t'adresser au fabricant du produit. Il pourra t'aider à identifier des contrefaçons ou des copies pirates.

STOP A LA PIRATERIE - Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie

www.stop-piracy.ch/fr

Bureau fédéral de la consommation (BFC)

www.konsum.admin.ch > Thèmes > Commerce électronique

Swissmedic

www.swissmedic.ch > Surveillance du marché > Médicaments par Internet

Forum des droits sur l'internet (France)

www.foruminternet.org > Internet et vous > Fiches pratiques > Consommateurs

econsumer.gov

www.econsumer.gov > Déposer une plainte

PETITES HISTOIRES D'INTERNET UN CADEAU CHER PAYÉ













MAIS C'ÉTAIT UNE CONTRE-





TOUTES LES CONTREFACONS



RÈGLE D'OR: Eviter les offres louches Sur Internet non plus, ne communique pas ton numéro de téléphone mobile à la légère. Lis attentivement ce à quoi tu t'engages. Il faut toujours lire les textes en petits caractères, en particulier les conditions générales.

Office fédéral de la communication (OFCOM)

Fédération Romande des Consommateurs (FRC) www.frc.ch/sms

Bureau fédéral de la consommation (BFC) / Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

www.konsum.admin.ch > Thèmes > Commerce électronique > Arnaques sur internet

Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)

www.scoci.ch > Formulaire d'annonce

LE TEST DE QI



RÈGLE D'OR: Lire aussi les textes en petits caractères Pour accéder à la plupart des offres en ligne, tu dois t'enregistrer avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Utilise toujours un mot de passe différent pour chaque service en ligne. Veille également à garder secret tes mots de passe, noms d'utilisateurs et autres codes d'accès. Si possible, change régulièrement de mot de passe.

Si une personne non autorisée débite ton compte, adresse-toi immédiatement par écrit au fournisseur du service de paiement, documents de preuve à l'appui.

Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI)

www.melani.admin.ch > Risques sur Internet > Protection > Règles de comportement

www.melani.admin.ch > Formulaire d'annonce

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (France) www.certa.ssi.gouv.fr > Rechercher sur le site > «Mots de passe»

UNE SACRÉE SURPRISE







LES VISITEURS ENTRENT LEUR E-MAIL ET UN MOT DE PASSE.



JE REPRENDS ALORS CES DONNÉES..



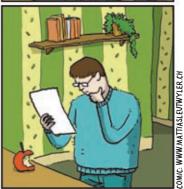
...ET JE REGARDE SI JE PEUX LES UTILISER SUR LE SERVICE DE PAIEMENT PAY IT.



CERTAINS UTILISENT PARTOUT LE MÊME MOT DE PASSE...







RÈGLE D'OR: Utiliser différents mots de passe

Par Internet aussi, ça fait très mal d'être harcelé. Si tu as connaissance d'un cas de cyberharcèlement, ne ferme pas les yeux, agis et parles-en à des adultes. Si tu en es toi-même victime, adresse-toi sans tarder à des adultes en qui tu as confiance. Rassemble toutes les informations concernant le harcèlement et imprimeles afin de pouvoir prouver ce qui s'est exactement passé.

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) www.safersurfing.ch/cyber-intimidation

educa.ch

www.educa.ch > Navigation rapide... > «La violence médiatisée»

Tel-jeunes

teljeunes.com/informe-toi/internet

Teachtoday.eu

fr.teachtoday.eu > Sujets en cours > Brimades

Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)

www.scoci.ch > Formulaire d'annonce

LE PROBLÈME



RÈGLE D'OR: Parler en cas de harcèlement

En protégeant ton ordinateur, tu protéges tous tes documents et souvenirs importants. Installe un programme antivirus et un pare-feu, et actualise-les régulièrement. Assure-toi que ton système d'exploitation et tes logiciels sont protégés par des mises à jour de sécurité; exécute systématiquement les mises à jour. Sauvegarde sur un CD, un DVD ou un disque dur externe toutes les données importantes. Conserve ces copies en lieu sûr.

Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI)

www.melani.admin.ch > Risques sur Internet > Protection > Règles de comportement

www.melani.admin.ch > Services >

Démonstrations et programmes d'apprentissage

Swiss Security Day - 5 points pour votre sécurité informatique www.swisssecurityday.ch

SOUVENIRS NUMÉRIQUES



















RÈGLE D'OR: Protéger l'ordinateur

Vérifie que ton réseau local sans fil (WLAN) est sécurisé. Si ce n'est pas le cas, sécurise-le en te référant au mode d'emploi de l'appareil. Les mécanismes de sécurisation se nomment WPA2, WPA ou WEP (norme plus ancienne). Tu peux aussi obtenir de l'aide en ligne sur la page d'assistance du fabricant de l'appareil ou sur sa hotline. Eteins ton WLAN, lorsque tu ne l'utilises pas.

Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI)

www.melani.admin.ch > Risques sur Internet > Protection > Wireless LAN

Office fédéral de la communication (OFCOM)

www.ofcom.admin.ch/WLAN

ACCÈS NON SÉCURISÉ











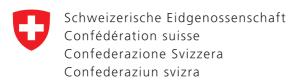








RÈGLE D'OR: Sécuriser l'accès au réseau local sans fil



Office fédéral de la communication OFCOM
Bureau fédéral de la consommation BFC
Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information MELANI
Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence PFPDT
Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet SCOCI

Schweizerische Kriminalprävention Prévention Suisse de la Criminalité



www.petiteshistoiresdinternet.ch